



2
Jours

Maîtriser et piloter la masse salariale

dans RESSOURCES HUMAINES - REMUNERATION MASSE SALARIALE / Réf : JUR-REMU-1

Objectifs de la formation

- Définir la masse salariale et ses composants
- Mesurer l'impact des décisions sur la masse salariale
- Budgéter, maîtriser et piloter la masse salariale de l'entreprise

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Définir la notion de masse salariale

- Distinguer frais de personnel et masse salariale
- Définir les composantes de la masse salariale
- Calculer la masse salariale de référence en intégrant les points spécifiques de chaque entreprise (CDD, heures supplémentaires, jours de RTT, primes...)
- Identifier les sources de variation
- Variations d'effectif Évolutions de qualifications
- Aménagement du temps de travail
- Évolutions de salaires et de charges sociales

Jour 1 - Après-midi

2. Anticiper l'incidence des augmentations

- Générales : effet niveau, masse, report
- Individuelles : le GVT (glissement vieillissement technicité)

3. Simuler l'impact des variations d'activité et d'effectifs



- Effet de Noria, Effet de Structure
- Effet d'Effectif et conséquences des variations d'horaire
- Impact de la flexibilité

Jour 2 - Matin

4. Calculer les charges patronales et maîtriser l'impact de leur évolution

- Evolution des taux
- Evolution du plafond

5. Organiser le suivi budgétaire de la masse salariale

- Identifier les éléments non permanents propres au budget : maladie, primes variables...
- Construire le tableau de bord de suivi budgétaire

Jour 2 - Après-midi

6. Gérer et piloter la masse salariale

- Analyser les écarts constatés
- Proposer des actions constructives en agissant sur les variables (CDD, heures supplémentaires...)

Pré-requis

Maîtrise des bases du droit social

Public cible

Dirigeant, directeur des ressources humaines, personnel d'encadrement, collaborateur de cabinet comptable et de centre de gestion



Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

